

Annexe 2 - Tableau de synthèse des mesures socle du Plan local de mobilité (PLM)

Note de lecture du tableau

La numérotation des mesures socle listées ci-dessous correspond à celle du PDMIF et les numéros manquants correspondent par défaut aux mesures à traiter de manière facultative. L'ensemble des mesures (socles/facultatifs) figurent dans l'annexe 1.

Volet socle obligatoire pour la Ville de Paris et les EPCI hors communautés de communes		
5 grande leviers d'action	11 AXES	20 ACTIONS
I Développer les modes alternatifs à la voiture solo	Poursuivre le développement de transports collectifs : l'attractivité du bus	1.3 Développer les réseaux de surface et en améliorer la performance
	Placer le piéton au cœur des politiques de mobilité	2.1 Planifier l'amélioration de la mobilité piétonne
	Établir une nouvelle feuille de route pour l'accessibilité de la chaîne de déplacements	3.1 Accélérer la mise en accessibilité de la voirie en agglomération
		3.2 Poursuivre la mise en accessibilité du réseau de transports collectifs (bus)
	Contenir la dynamique en faveur de l'usage du vélo	4.1 Développer les infrastructures cyclables
II Partager la voirie et l'espace public entre les modes	Renforcer l'intermodalité et la multimodalité	4.2 Accroître et sécuriser l'offre de stationnement vélo
	Rendre la route plus multimodale, sûre et durable	4.3 Promouvoir l'utilisation du vélo et développer les services associés
	Mieux partager la voirie urbaine	6.1 Aménager les pôles d'échanges multimodaux, lieux pour une intermodalité renforcée, la question du rabattement vers les pôles d'échanges multimodaux routiers (6.2) peut également être traitée dans le PLM, si le territoire en est doté.
	Adapter les politiques de stationnement aux contextes territoriaux	7.2 Améliorer la sécurité routière
		8.1 Définir et mettre en œuvre des principes de partage de la voirie en milieu urbain
III Optimiser la logistique urbaine		8.2 Pacifier la voirie et résorber les coupures urbaines
	Soutenir une activité logistique performante et durable	9.1 Mettre en œuvre des politiques de stationnement globales avec une approche intercommunale
	Accélérer la transition énergétique des parcs de véhicules	9.2 Repenser les politiques de stationnement public pour un meilleur partage de l'espace public et pour une mobilité plus durable
		9.3 Réguler l'offre de stationnement automobile dans le domaine privé
		10.1 Améliorer la performance de l'armature logistique
IV Changer les comportements		10.3 Améliorer les conditions de distribution des zones urbaines
	Renforcer le management de la mobilité pour faire évoluer les comportements	11.1 Développer le réseau régional d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques
		14.1 Sensibiliser les Franciliens à des pratiques de mobilité plus durable
		14.2 Développer l'écomobilité scolaire
		14.3 Accompagner les entreprises et les administrations pour une mobilité plus durable de leurs employés